Image not found or type unknown

Fin de période d'essai pour un cdi.

Par **jude**, le **14/10/2008** à **15:31**

Bonjour,

j'ai commencé une période d'essai pour un poste de consultant informatique (cadre 1.1) en cdi le 25/03/08, le 23/06/08 ma société a renouvelé ma période d'essai de 3 mois, le 24/09/08 (soit un jour avant la fin de la période d'essai) ma société m'a signifié qu'ils ne souhaitaient plus que je travaille pour eux.
Par contre le DRH m'a dit que j'avais l'OBLIGATION de faire une période de prévenance de 6 semaines (en plus de ma période d'essai), cela fait donc 3 semaines que hors des dates de ma période d'essai (alors que je ne souhaitais pas la faire).

est ce légal ? ne sont ils pas dans l'obligation de m'engager ?

merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés